



## **Premières réactions sur le CHSM extraordinaire du 17 mai lié au suicide de Luc BEAL-RAINALDY**

Le mercredi 4 mai 2011, le secrétaire général du SNUTEFE-FSU, Luc Beal Rainaldy, a choisi de mettre fin à ses jours dans la Tour Mirabeau, dénonçant, entre autre, par ce choix, l'absence épuisante de véritable dialogue social dans notre Ministère.

### ***Un CHS en demi-teinte***

LE CHS exceptionnel qui s'est tenu le 17 mai en sa mémoire n'a malheureusement pas dérogé à cette tendance. Même si la présidence de la secrétaire générale des ministères chargés des affaires sociales, Emmanuelle WARGON, a apporté plus d'ouverture aux débats habituels, l'administration que nous avons en face de nous reste la même. Elle reconnaît que « nous avons l'obligation de nous interroger collectivement », elle veut bien admettre qu'il faut « peut-être aller plus loin dans le plan de prévention », et qu'il est urgent de « réfléchir à notre organisation du travail et au rythme des réformes ». Mais c'est bien sûr pour douter au final de « notre capacité à faire face à nos missions dans le cadre des moyens qui nous sont alloués » et nous demander de partager une réflexion qui se soldera, pour notre bien... par **une probable nouvelle vague de réduction de ces missions**, dans un cadre budgétaire qui, lui, restera inchangé.

### ***Ce qui a été cependant acté à la demande des organisations syndicales***

Durant ce CHS nous avons formulé plusieurs exigences : la tenue d'une enquête sur cet accident de service par une commission dédiée à cela, comme le prévoient les textes.

Cette enquête sera menée, suite à nos demandes, par :

- 2 représentants d'organisations syndicales du CHSM (SNUTEFE-FSU et CGT désignées dans ce cadre)
- 2 représentants de l'administration membres du CHSM et/ou du CHSR régional Ile de France
- L'appui d'un tiers extérieur : l'intervenant sera proposé par les organisations syndicales sur la base d'un cahier des charges préalablement établi par elles mêmes.

L'objectif est de pouvoir tirer des enseignements du geste de Luc. Sur la place, dans ses motivations, du travail, de l'exercice de l'activité, des relations sociales, et des conditions d'exercice d'une activité syndicale au sein du Ministère du Travail.

En effet, ce CHSM a été l'occasion de porter au grand jour que le geste de Luc n'est malheureusement pas isolé. Les tentatives de suicide ou les suicides sur le lieu de travail sont un phénomène qui s'amplifie dans notre Ministère depuis un an et pas moins de 12 situations ont été recensées depuis 2008 !

### ***Journée de mobilisation et de réflexion sur les conditions de travail***

Suite aux traumatismes qu'a généré cet événement dans les services, les syndicats ont proposé qu'une journée « Services fermés » soit actée afin que les agents qui le souhaitent, puissent librement s'exprimer, **hors la présence de leur hiérarchie**, sur cet événement qu'a constitué le suicide de Luc mais aussi pour exprimer les situations de souffrance que connaissent aujourd'hui les agents dans les services. Les déficits de personnels, les réorganisations consécutives à la RGPP, les mutations que connaissent les services supports (SAF, emploi...), tout ceci génère des incertitudes sur le devenir et sur le sens de l'évolution de nos missions. Nous devons pouvoir débattre de cette organisation, de la souffrance qu'elle génère, pour rédiger des cahiers de doléance et assurer leur restitution auprès des différents échelons hiérarchiques de notre Ministère.

Emmanuelle WARGON nous a donné son accord sur le principe. Nous vous informerons des suites de cette proposition et vous solliciterons sur les formes que vous souhaiteriez voir prendre à cette consultation.

**La tâche qui s'annonce va nécessiter l'engagement de tous !  
Pour qu'ensemble nous puissions faire que ce geste de Luc ne reste pas sans suite.  
Une réflexion en profondeur s'impose !  
Ces initiatives comme d'autres doivent y contribuer !  
Nous comptons sur vous tous. CA SUFFIT !**